



N° 0654 MESRS/DC/SGM/DBAU/SIS/SAUA/DAUE/SA

Cotonou, le *22 avril 2024*

# COMMUNIQUE

(A afficher)

La Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) communique :

Le Royaume du Maroc met à la disposition de la République du Bénin, quatre-vingt (80) bourses d'études destinées aux étudiants béninois désireux de poursuivre une formation dans les établissements publics marocains d'enseignement supérieur, au titre de l'année académique 2024-2025.

Les bénéficiaires desdites bourses sont astreints aux obligations suivantes :

✓ **Au Bénin**

Se conformer strictement aux prescriptions de la nouvelle orientation de gestion des bourses étrangères à savoir :

s'engager solidairement avec les parents à supporter pendant toute la durée de la formation, un complément de bourse de cinquante mille (50 000) francs CFA par mois à envoyer directement au bénéficiaire de la bourse et transmettre la preuve à l'adresse mail du secrétariat ([secretariat.dbau@gouv.bj](mailto:secretariat.dbau@gouv.bj)) de la Direction des Bourses et Aides Universitaires (DBAU) après chaque opération.

✓ **Au Maroc**

- se conformer strictement aux lois en vigueur au Maroc ;
- s'engager à souscrire à une assurance maladie dans le pays d'accueil ;
- accepter de poursuivre les études dans la filière de formation retenue par la Partie marocaine.

## I- Conditions d'admission

### 1- Bacheliers

- être titulaire du baccalauréat de l'année 2023 obtenu avec la mention « Très-Bien », « Bien » ou « Assez-Bien » ;
- les élèves en classe de terminale pourront postuler sous réserve de l'obtention du baccalauréat ;
- être âgé de vingt-trois (23) ans au plus au 31 décembre 2024 ;
- ne pas être boursier en cours d'étude dans les Universités Publiques du Bénin ;
- ne pas être un boursier de l'AMCI.

### 2- Candidats aux cycles de Master et de Doctorat

- être titulaire d'une licence ou d'un diplôme reconnu équivalent dans la filière demandée dans une Université publique ou un établissement agréé avec la mention Bien au moins ;
- être titulaire du master ou d'un diplôme d'études supérieures reconnu équivalent, donnant accès à la formation demandée dans une Université publique ou un établissement agréé avec la mention Bien au moins ;
- ne pas être boursier dans les Universités Publiques du Bénin ;
- les dossiers des candidats répondant aux conditions générales sont soumis, pour attribution, aux commissions pédagogiques et scientifiques des établissements de formation demandés. Ces commissions sont seules habilitées à statuer sur l'inscription définitive des candidats.

## II- Dossier de candidature

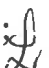
Le dossier de candidature comporte les pièces ci-après :

### ➤ Bacheliers

- 1- soumettre en ligne toutes les pièces du dossier pour pouvoir télécharger la fiche d'inscription en ligne sur le site web <https://bourses.enseignementsuperieur.bj> ;

- 2- une (01) copie légalisée du diplôme ou de l'attestation de réussite au baccalauréat pour les candidats titulaires du Baccalauréat ;
- 3- une (01) copie légalisée du certificat de scolarité pour les candidats qui postulent sous réserve de l'obtention du baccalauréat ;
- 4- une (01) copie légalisée du relevé de notes du baccalauréat pour les candidats titulaires du Baccalauréat ;
- 5- une (01) copie légalisée des bulletins de notes de la classe de terminale pour les candidats qui postulent sous réserve de l'obtention du baccalauréat ;
- 6- une (01) copie légalisée des trois (03) premières pages du passeport ou une (01) copie légalisée de la Carte Nationale d'identité ;
- 7- une (01) copie légalisée de l'acte de naissance ou l'acte de naissance sécurisé ou tout document tenant lieu ;
- 8- une (01) copie légalisée du certificat de nationalité ;
- 9- l'original du casier judiciaire récent ;
- 10- un (01) certificat médical délivré par un Médecin assermenté dans un centre de santé publique attestant que le candidat n'a pas de maladies graves, transmissibles ou contagieuses ;
- 11- l'originale de la quittance délivrée par le Trésor Public après le paiement sur le compte BJ6600100100000010443115-DBSU des frais d'étude de dossier qui s'élèvent à cinq mille (5000 francs CFA) ;
- 12- une (01) chemise dossier cartonnée à rabat de couleur jaune.

➤ **Candidats aux cycles de Master et de Doctorat**

- 1- soumettre en ligne toutes les pièces du dossier pour pouvoir télécharger la fiche d'inscription en ligne sur le site web <https://bourses.enseignementsuperieur.bj> ;
- 2- une (01) copie légalisée des diplômes ou des attestations de formation supérieure ;
- 3- une (01) copie légalisée des relevés de notes de toutes les années de formation : 

- 4- une (01) copie légalisée des trois (03) premières pages du passeport ou une (01) copie légalisée de la Carte Nationale d'identité ;
- 5- l'original du casier judiciaire récent ;
- 6- une (01) copie des programmes des études pour l'obtention des diplômes ;
- 7- un (01) certificat médical délivré par un Médecin assermenté dans un centre de santé publique attestant que le candidat n'a pas de maladies graves, transmissibles ou contagieuses ;
- 8- une (01) copie légalisée de l'acte de naissance ou l'acte de naissance sécurisé ou tout document tenant lieu ;
- 9- une (01) copie légalisée du certificat de nationalité ;
- 10- l'originale de la quittance délivrée par le Trésor Public après le paiement sur le compte BJ6600100100000010443115-DBSU des frais d'étude de dossier qui s'élèvent à cinq mille (5000 francs CFA) ;
- 11- une (01) chemise dossier cartonnée à rabat de couleur jaune.

**NB :**

- la liste des filières disponibles pour cette bourse est jointe au présent communiqué ;
- les candidats ayant obtenu leur diplôme à l'étranger doivent joindre l'authenticité et l'équivalence du diplôme ;
- les candidats titulaires d'un diplôme d'une université privée doivent fournir leur diplôme cosigné par le MESRS ou le diplôme de l'examen national ;
- les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Pour des renseignements complémentaires sur l'AMCI, sur les établissements publics de formation, sur la procédure et les modalités d'inscription et de séjour au Maroc ainsi que sur le règlement des bourses de coopération, les candidats aux bourses peuvent consulter les sites suivants :

- Agence Marocaine de Coopération Internationale : [www.amci.ma](http://www.amci.ma)

*L*

*f*

- Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique : [www.enssup.gov.ma](http://www.enssup.gov.ma) ou [www.men.gov.ma](http://www.men.gov.ma)
- Police d'assurance : [www.finassure.og](http://www.finassure.og)

La date limite de dépôt de dossier est fixée au vendredi 03 mai 2024 à 12 heures 00 minute.

Pour la Ministre de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique et P.O.



  
**Alda Lidwine GNANSOUNOU GLELE**  
Secrétaire Générale Adjointe du Ministère



**BOURSE MAROCAINE POUR UNE FORMATION UNIVERSITAIRE  
AU TITRE DE 2024-2025**

**Liste des filières retenues**

N°	FILIERES	LICENCE	MASTER	DOCTORAT	SPECIALISATION
01	Mathématiques, Physique et Sciences de l'Ingénieur (Classes préparatoires)	06	-	-	-
02	Génie Civil	06	-	-	-
03	Bandes Dessinées	03	-	-	-
04	Architecture	01	-	-	-
05	Médecine Générale	05	-	-	-
06	Médecine Dentaire	01	-	-	-
07	Infirmier en Anesthésie Réanimation	03	-	-	-
08	Management Touristique	08	-	-	-
09	Médecine Vétérinaire	02	-	-	-
10	Mathématiques Informatique et Physique	10	-	01	-
12	Gestion Financière et Comptable	04	02	-	-
13	Productions Animales et Pastoralisme	06	-	-	-
14	Infirmier en Soins d'Urgence et Soins Intensifs	02	-	-	-
15	Traitement et Valorisation des Produits de Pêche	05	-	01	-
16	Stratégie et Management des Opérations Hôtelières	01	01	-	-
17	Management Hospitalier	-	01	-	-
18	Management et Qualité des Services de Soins	-	01	-	-
19	Anesthésie Réanimation	-	00	-	01

20	Pneumologie	-	-	-	01
21	Rhumatologie, Médecine Physique et Réadaptation Fonctionnelle	-	-	-	01
22	Chirurgie maxillo-faciale et chirurgie plastique et réparatrice	-	-	-	01
23	Chirurgie pédiatrique	-	-	-	01
24	Oncologie	-	-	-	01
25	Pharmacognosie	-	-	-	01
26	Traumatologie Orthopédie	-	-	-	01
27	Chirurgie cardio-Vasculaire	-	-	-	01
28	Radiologie et Imagerie Médicale	-	-	-	01
<b>Total général</b>		<b>63</b>	<b>05</b>	<b>02</b>	<b>10</b>
		<b>80</b>			

9

9